**L’Allemagne championne des énergies propres**

La chancelière allemande a tranché, l’Allemagne sera la première grande puissance industrielle à sortir du nucléaire, d’ici 2021, 14 de ses 17 réacteurs seront mis hors service. Les plus récents au nombre de 3 continuant à fonctionner jusqu’à la fin de 2022. Dès à présent, les 7 réacteurs les plus anciens ne seront pas réactivés. Seul l’un d’entre eux sera maintenu «  en veille » en cas de pic de demande et pour pallier toute demande en plein hiver.

La part du nucléaire dans la production électrique allemande (26,1% fin 2009) comparée à celle de la France (75,2% fin 2009) n’est pas étrangère au choix politique des allemands. Avec une telle différence, il est facile de comprendre pourquoi la France ne pourrait en aucun cas suivre le même rythme que son voisin.

La décision de la Chancelière n'est pas une décision prise à la légère, en effet, les productions de l'électricité en Allemagne sont depuis longtemps plus diversifiées et déjà nettement plus orientées vers les ENR qu'en France selon le fondateur de l’Ademe**:** 3 fois plus de biomasse, 5,8 fois plus d'éolien, et déjà 33 fois plus de photovoltaïque actuellement. Consciente de l’enjeu, elle apporte depuis longtemps un soutien massif en faveur de la recherche sur ces techniques nouvelles en y consacrant 1% de son PIB. Quasi inexistantes il y a une quinzaine d'années, les ENR représentaient déjà sensiblement en Allemagne 15 % de l'approvisionnement en électricité en 2008.

L'Allemagne se veut être un modèle en matière d'énergies propres et se positionne donc début 2011 à l'avant-garde du développement des énergies renouvelables.
Elle va d'une part, chercher à réduire de 10% sa consommation d’électricité d’ici à 2020 et est en passe de trouver une solution pour produire les 22% de ses besoins en électricité jusqu'ici couverts par les centrales nucléaires sans avoir recours à la combustion des produits fossiles. Comme la France l'Allemagne a des vues sur l’éolien offshore en complément de son important parc terrestre et il n’est pas déraisonnable de penser au travers de la comparaison faite ci-dessous entre nos deux pays qu’elle est en passe d’y parvenir sans avoir recours à la construction de centrales conventionnelles, type charbon ou gaz et peut-être même sans profiter d’une importation d'électricité nucléaire française. La réaction de la France face à cette décision allemande ne s’est pas fait attendre. La majorité des français, en opposition avec leur gouvernement pro nucléaire actuel, donnerait raison à l’Allemagne sur sa vision énergétique à long terme*.* Notre Premier ministre de son déclarait, depuis Strasbourg, que la France « *respectait la décision allemande* » de renoncer au nucléaire, mais qu'elle n'avait « *pas le choix* » considérant que l'énergie nucléaire constitue une « *solution d'avenir\** ».

De son côté, la présidente d'Areva, estime que la décision allemande  " *Est une décision totalement politique qui n'est pas le reflet de l'opinion publique allemande, même si les sondages montrent l'émotion des Allemands après la catastrophe japonaise* » Les chiffres et le jugement d'un ancien directeur de l'Ademe semblent prouver que sa vision qui consiste à mettre en doute le caractère « *irréversible* » de la décision allemande est fausse.

*Comparaison des politiques énergétiques françaises et allemandes*



*En 1960, environ une dizaine d’années après le boom de la création de tous les barrages hydroélectriques français, notre production hydroélectrique représentait plus de 50% de notre consommation électrique. Apres 50 ans de bons services et une production sensiblement constante quantitativement jusqu’à nos jours (voisine de 6 Mtep ou 70 TWh) elle ne représente plus maintenant que 10% de notre consommation totale en électricité. Si l’on inclut l’énergie du bois comme source d’ENR, elle représente sensiblement la moitié de l’énergie « verte » française pour seulement 3% en Allemagne. Quatre pays européens la Norvège, l’Islande, l’Autriche et la Suisse produisent encore plus de la moitié de leur électricité grâce à l’hydraulique.*

*Malgré sa faible production hydroélectrique (3%), l’Allemagne produit dès à présent 16% de ses besoins électriques grâce aux ENR (solaire et éolien).*



*En retard sur la France avant l’an 2000, l’Allemagne a su s’imposer beaucoup plus rapidement et dépasse largement la France aujourd’hui dans l’utilisation de la biomasse.*



*Installations de traitement thermique des déchets en Allemagne en mai 2000 (en vert achevé) en bleu (planifiés)*



*Les centres d'enfouissement technique (CET) ou en d'autre terme le scandale des décharges à ciel ouvert telles que celle de la glacière et la pollution qu’elle entraîne dans la vallée du bas Loup ou celle de Limeil ainsi que la lourdeur des décisions dans ce domaine expliquent pourquoi la production allemande d’énergie à partir des déchets est 20 fois supérieure à la nôtre*.


*La France occupe une position encore correcte en raison de son hydroélectricité qui représente encore pratiquement la totalité des ENR produites en France combustion du bois exclus,ceci en totale contradiction avec notre constitution qui stipule que « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré »Le petit monde du canoë-kayak peut légitimement se plaindre et demander réparation*

*Ce qu’en pensent les Lutins*

Les Lutins thermiques estiment que les orientations françaises et allemandes pourraient bien être complémentaires. La décision de la fédération allemande de produire 100% de leur électricité à partir des énergies renouvelables dès 2050 pourrait bien être selon eux difficile quoiqu'en pense certains experts prévisionnistes en énergie. Même s’ils s’en donnent les moyens en repensant les techniques de production, les modes de vie, en ne consommant pas nécessairement moins mais différemment, ils estiment qu’ils auront du mal à respecter cet objectif et qu’il leur faudra probablement importer de l’électricité nucléaire française peu émettrice de CO2 pour éviter de construire des centrales utilisant les combustibles fossiles générant les gaz à effet de serre les empêchant de respecter leur engagements européens. Auquel cas l’Allemagne pourrait se trouver temporairement dans l’obligation d’importer de l’électricité nucléaire. La majorité des français, de leur côté craignent la construction d’un nombre trop important de centrales nucléaires sur leur sol. La densité de la population française a beau être relativement faible comparativement aux autres pays européens\* (112 habitants/km²) et celle de ses plus proches voisins\*\* on peut comprend l'inquiétude d'une ville comme Dieppe qui pourrait être à une cinquantaine de km d'un futur réacteur EPR. Les Lutins estiment qu'une somme de contraintes va alimenter les réflexions de nos deux pays autour des énergies alternatives dans les années à venir et qu'il vase passer beaucoup de choses » d'ici 2022.

Pour concilier deux tendances politiques moins contradictoires selon eux qu’on pourrait le penser, les Lutins thermiques proposent de soumettre à l’opinion publique française un objectif à long terme raisonnable pour notre pays et nos voisins: Celui de prévoir une répartition 50/50. A savoir limiter en France à environ 50% la production d’électricité d’origine nucléaire avec 50% d’ENR à l’horizon 2050, la production électrique à partir des centrales utilisant les combustibles fossiles pouvant selon eux être totalement abandonnée à cette date et remplacée par les ENR d’origine éolienne, solaire, et on l’espère hydroliennes. [Ceci à la condition que l'on arrête en France](file:///D%3A%5CJean%5CMes%20sites%20Web%5Csite-RE%5Criv%2Bener%5Chomme-energie.htm) les consommations électriques exagérées en hiver avec le chauffage urbain à effet joule des radiateurs électriques conventionnels. La France profiterait ainsi de son avance technologique dans le domaine de l’atome pendant quelques décennies et nos voisins respecteraient leurs engagements de limitation des GES. Au travers des articles parus dans le monde, les Lutins thermiques, de nationalité française se rappellent du non respect par les japonais des recommandations de l'autorité de sureté nucléaire (ASN)  ayant entrainé la catastrophe de Fukushima. Ils estiment que nous n’avons pas le droit à l’erreur et qu’il nous faudra  concevoir les dispositifs assurant la sécurité de marche du réacteur d'une grande qualité. Ceci quitte à majorer le prix de l'électricité et à reculer encore la mise en service des nouveaux EPR. :(La mise en service de celui de Flamanville prévue en 2012 est reculée en 2014)

1. D’une grande qualité au niveau des dispositifs permettant de refroidir l'intérieur de l'enceinte de confinement pour [éviter la fusion](file:///D%3A%5CJean%5CMes%20sites%20Web%5Csite-RE%5Criv%2Bener%5Cenergie-sans-riviere%5CSratistiques-accident-nucleaire.htm) du cœur du réacteur en cas d'incident (inondation ou tremblement de terre). La France pourrait par exemple tenter d'être leader en ce qui concerne les normes de protection aux corps étrangers et à l'eau de mer des groupes moto-pompes (GMP) en développant des normes IP 69 voire IP70 assurant un  fonctionnement correct des GMP en cas l'immersion prolongée dans l'eau de mer.
2. Respectant des normes plus sévères sur la granulométrie du sable et de qualité du béton des  enceintes de confinement des réacteur  (et non le colmatage des fuites)
3. Une prise de conscience de la nécessité de mieux gérer le stockage des déchets radioactifs

 \* Dans cette optique et même s’il est jugé plus sûre que les réacteurs ancienne génération, les Lutins estiment que l’autorité de sureté nucléaire (ASN) devrait prendre la décision de suspendre définitivement le projet de construction du 2ème réacteur nucléaire EPR de Penly situé à moins de 20 km d’un ville de 35 000 habitants (Dieppe). Celui de Flamanville commencé en 2007 et pratiquement achevé étant naturellement finalisé. Les Lutins estiment aussi qu’il est déraisonnable d’entreprendre la construction d’un 3ème réacteur nucléaire EPR avant que les deux premiers réacteurs de ce type soient totalement finalisés et aient donné satisfaction.

\*\* - Monaco 16 000 (habitants/km²)

- Belgique 360

- Allemagne 231

- Suisse 181

- Seule l'Espagne avec 86 habitants an km² est inférieure à la France